



# ACTION CŒUR DE VILLE DE FOIX 2018-2025

VISITE DE ROLLON MOUCHEL-BLAISOT  
PRÉFET, DIRECTEUR DU PROGRAMME NATIONAL

Vendredi 21 janvier 2022 à 9h00



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



# Accueil et ouverture



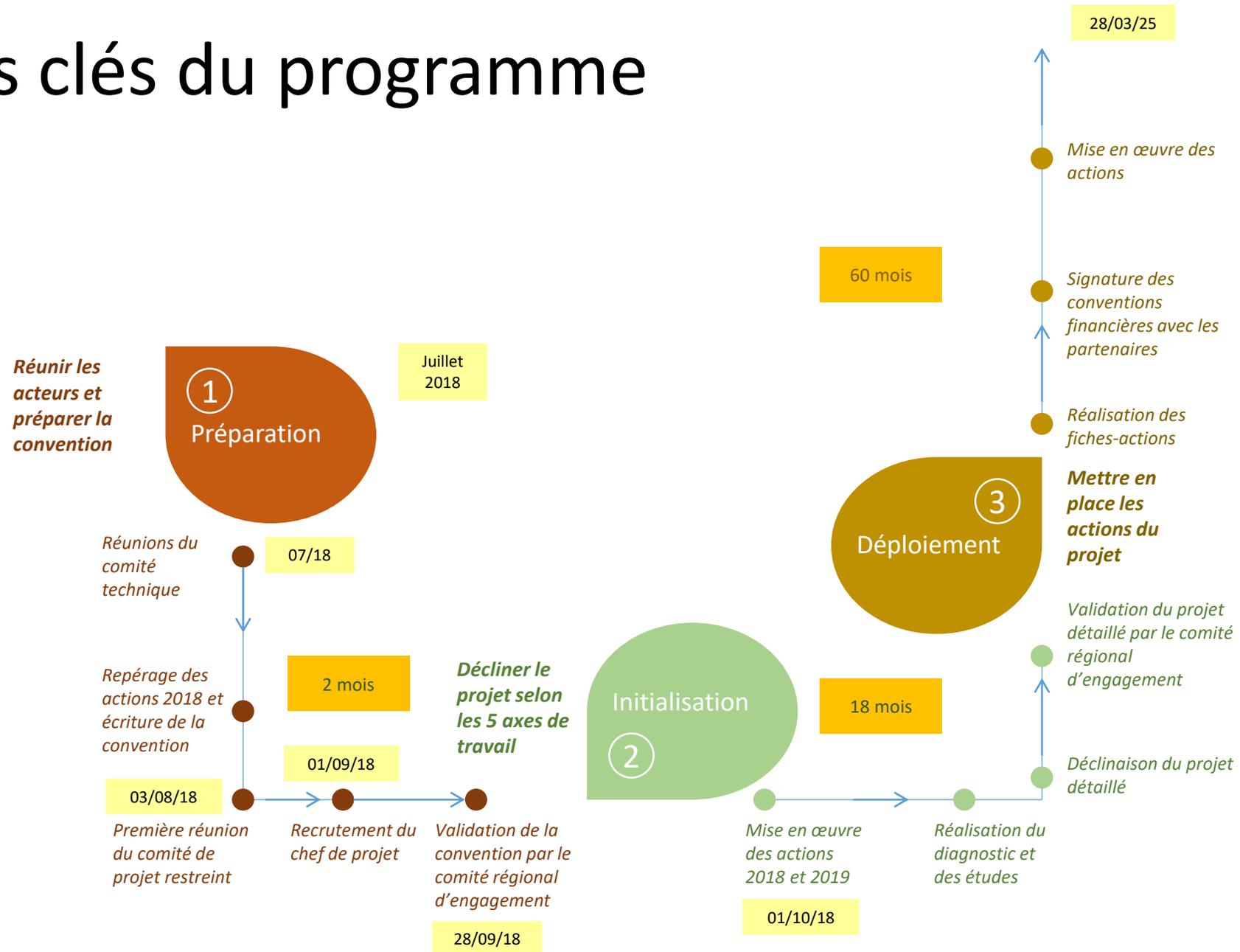
- Accueil et ouverture par Norbert Meler, maire de Foix
- Mot de Thomas Fromentin, président de L'agglo Foix-Varilhes
- Mot de Stéphane Donnot, sous-préfet de l'Ariège
- Mot de Rollon Mouchel-Blaisot, préfet, directeur du programme national

# Ordre du jour



- Présentation du programme Action Cœur de Ville de Foix
- Echanges et questions diverses
- Tour de ville

# Etapes clés du programme



# Étapes clés du programme



## Évènements forts du programme :

- Signature de la convention-cadre Action Cœur de Ville – 28/09/2018.
- *Signature de l'avenant au contrat de ville – 18/12/20.*
- Signature de la convention d'ORT multisites n°1 – 18/12/20.
- Signature de la convention tripartite avec Action Logement – 18/12/20.
- *Signature du protocole d'engagement du CRTE – 14/06/21.*
- Annonce du prolongement du programme national – 07/09/21.
- Signature de la convention d'Opah-Ru sur les périmètres d'ORT – 21/09/21.
- Signature de la convention d'ORT multisites n°2 valant Opah-RU – 24/11/21.
- *Revue de projet ANRU – 18/12/20 et 23/11/21.*
- *Signature du CRTE – 10/12/2021.*

# Gouvernance locale



**Le maire de Foix et le président de L'agglomération Foix-Varilhes** assurent le pilotage stratégique du projet.

**La préfète de l'Ariège** est signataire de la convention-cadre. **Le référent départemental** qu'elle a nommé est l'interlocuteur privilégié des collectivités durant les phases de préparation et d'exécution. La préfète s'appuie sur les **services déconcentrés de l'Etat** qui apportent leur expertise et leur conseil tout au long de l'élaboration de la convention-cadre et de sa mise en œuvre.

La gouvernance locale s'appuie sur les partenaires signataires de la convention-cadre :

- **La Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, le Conseil régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée, le Conseil départemental de l'Ariège, l'Etablissement Public Foncier Occitanie, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège, l'Office Public de l'Habitat de l'Ariège, Un Toit Pour Tous ;**
- Ainsi que sur les acteurs locaux de l'aménagement et du développement territorial.

# Gouvernance locale



## Le comité de projet

Le comité de projet définit la stratégie d'action, valide les documents, permet aux acteurs de se coordonner et pilote l'avancement du projet.

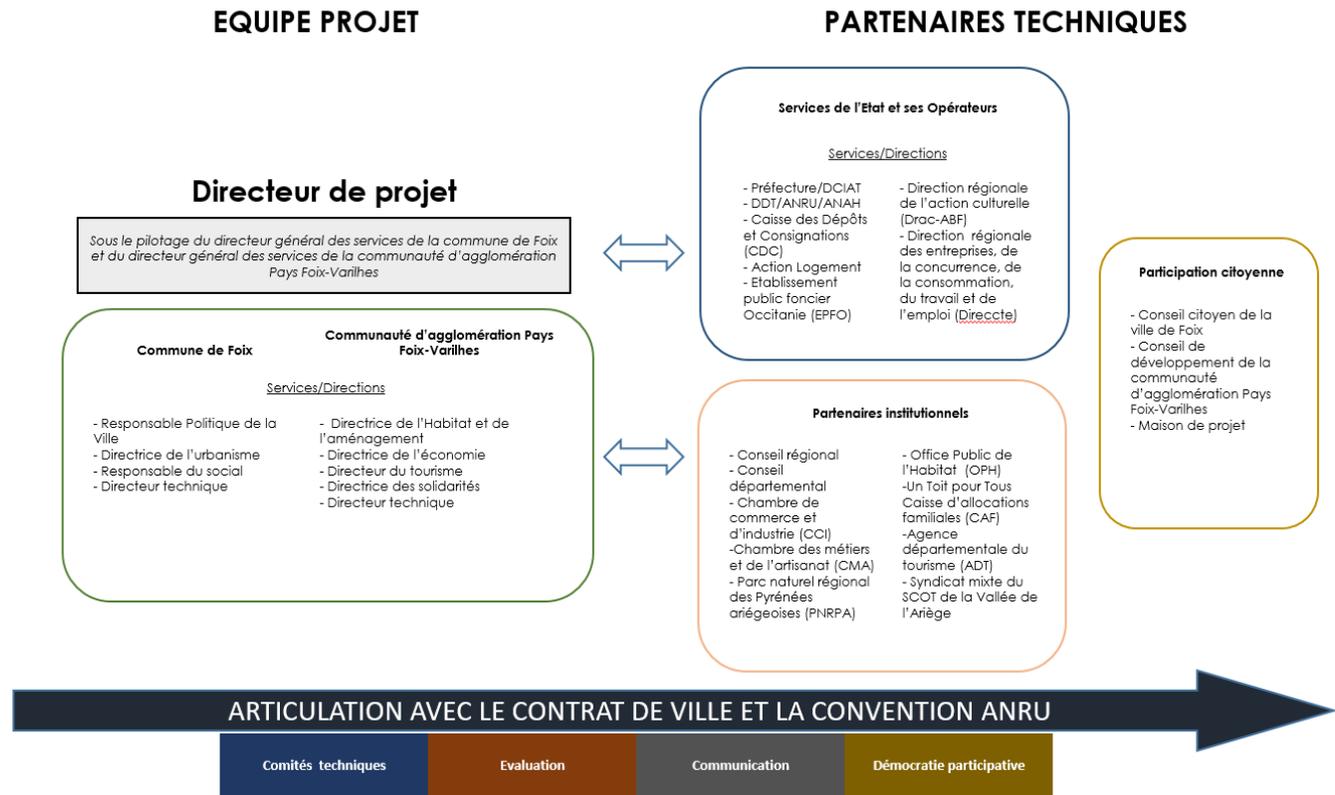


# Gouvernance locale



## L'équipe-projet et les partenaires techniques

L'équipe projet assure la coordination des maîtres d'ouvrage, le bon déroulement et l'enchaînement des différentes opérations ainsi que l'ordonnancement général du projet.



# Méthodologie



**La mise en place du programme Action Cœur de Ville a permis de repenser la méthodologie de travail pour s'inscrire dans une totale transparence et dans une logique de co-construction des projets vis-à-vis des services de l'État, des partenaires et des citoyens :**

- Mise en cohérence de la gouvernance des dispositifs de renouvellement et de revitalisation urbaine : fusion des instances de pilotage et techniques ACV/ANRU et mise en place d'une équipe projet « renouvellement urbain » à la croisée des dispositifs.
- Renforcement du partenariat dans la mise en œuvre opérationnelle du programme : création des revues de projets, des groupes de travail, des cellules habitat (ACV/ANRU/OPAH-RU), conventionnement avec les partenaires : Action Logement (conventionnement avec l'EPF déjà existant).
- Mobilisation des outils proposés par l'ANCT, l'Etat et les partenaires : marchés à bons de commandes et cofinancements de la Caisse des Dépôts et Consignations, cofinancements et prêts Action Logement, appels à projets (Graine de Boss, fonds friches, etc.).
- Renforcement de la concertation à travers le conseil citoyen, le conseil de développement de L'agglo et la Maison du projet.
- A venir, déploiement de cette méthodologie sur les autres communes ORT.

# Axes stratégiques



## Élaboration des documents stratégiques

- Élaboration du schéma de développement économique (approuvé le 10/07/19).
- Élaboration du programme local de l'habitat (approuvé le 11/12/19).
- Élaboration du plan global de déplacement (approuvé le 09/12/19).
- Élaboration du plan climat air énergie territorial (approuvé le 20/02/20).
- Élaboration du plan vélo (approuvé le 14/12/2021).
- Étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre des programmes de l'habitat privé (finalisée en mai 2021).
- Actualisation du projet de territoire *Agglo 2026, un projet pour notre territoire* (approuvé le 24/03/21).
- Transfert de compétence PLUi à L'agglo le 01/07/21 et élaboration dès 2022 du PLUi-H.
- Étude pour le déploiement de la navette intercommunale (finalisée en septembre 2021).

# Axes stratégiques



**La stratégie du programme a été élaborée à partir des documents-cadres, du projet de renouvellement urbain de la ville de Foix et du projet intercommunal :**

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l’habitat en centre-ville

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré entre le centre-ville et la périphérie

Axe 3 – Développer l’accessibilité, la mobilité et les connexions

Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l’espace public et le patrimoine

Axe 5 – Fournir l’accès aux équipements, aux services publics, à l’offre culturelle et de loisirs

Le programme d’actions intègre autant que possible les thématiques transversales que sont la transition énergétique, l’innovation, le numérique et l’animation des centres-villes.

# Opération de revitalisation de territoire



## Les périmètres d'ORT ont été définis en tenant compte :

- Des enjeux en matière d'habitat, de commerce, de patrimoine, de requalification urbaine et de mobilités.
- Ils s'appuient notamment sur le noyau dense urbain, le périmètre restreint d'intervention au niveau commercial, le périmètre de protection.



## Le périmètre d'ORT de Foix tient compte :

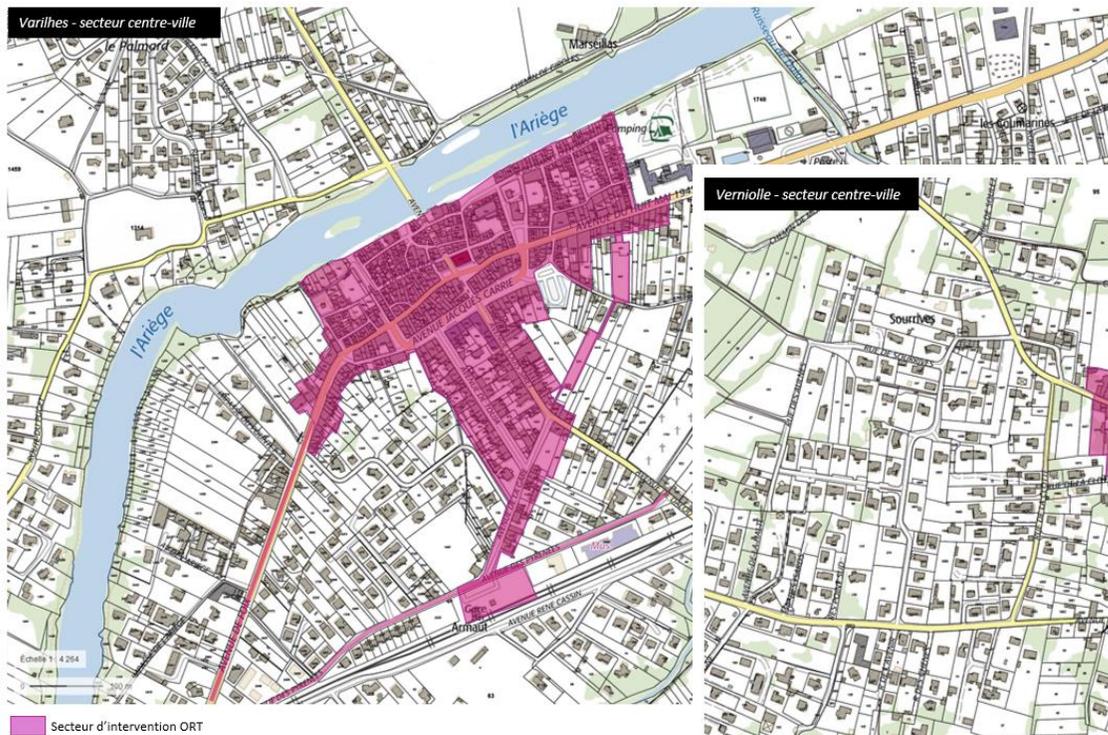
- Du périmètre du quartier prioritaire de la ville centre-ancien.
- Du périmètre de sauvegarde du commerce.
- Du périmètre de protection au titre des monuments historiques.
- Du périmètre pressenti de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (en cours de réalisation).



# Périmètres d'ORT multisites

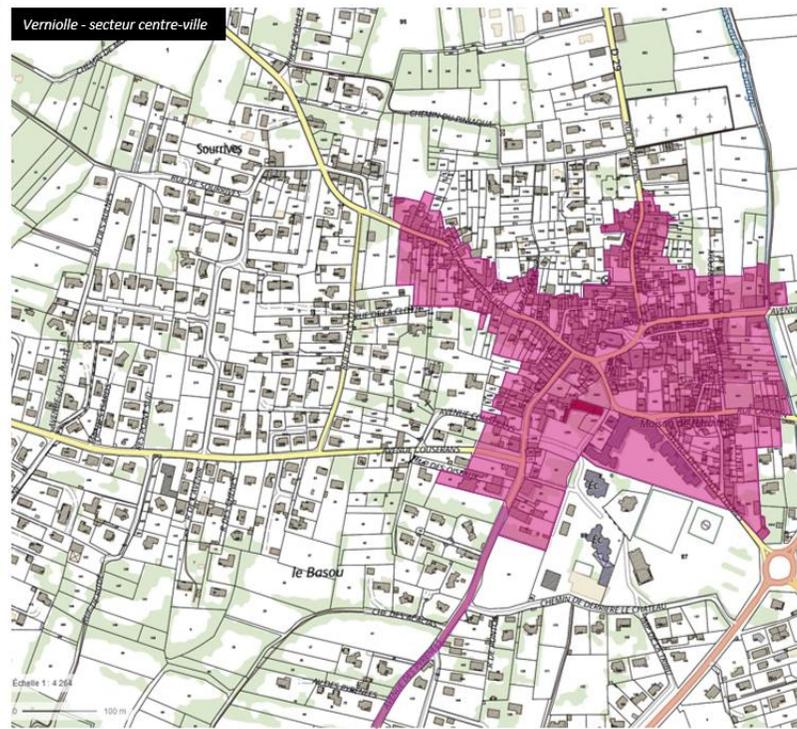


## Varilhes



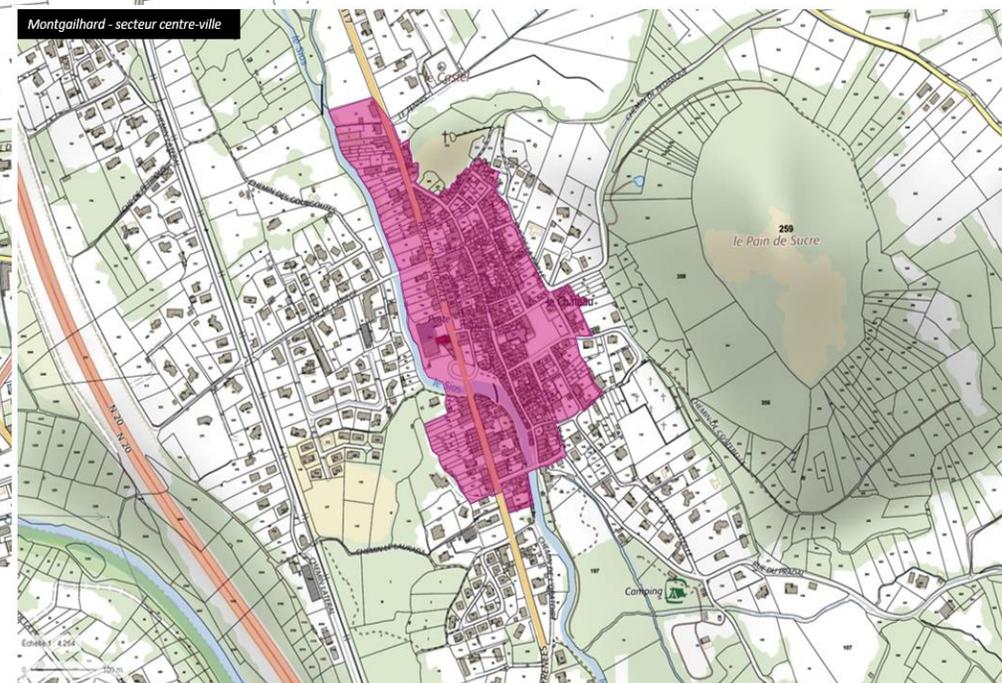
Secteur d'intervention ORT

## Verniolle



Secteur d'intervention ORT

## Montgailhard



Secteur d'intervention ORT

# Axe 1 / Habitat



## **La mise en place de l'Opah-RU**

- Mise en place de la convention d'Opah-Ru 2021-2026 sur les périmètres d'ORT de Foix, Varilhes, Verniolle et Montgailhard :

Opérationnelle depuis le 21/09/21.

Objectifs : 145 logements réhabilités (dont 75 à Foix comprenant 40 PO et 35 PB).

Champs prioritaires :

- La lutte contre les logements dégradés à indignes.
- La remise sur le marché des logements vacants.
- La production d'une offre locative adaptée, de qualité à loyer modéré.
- Le réinvestissement et la valorisation du patrimoine.
- La lutte contre la précarité énergétique et le développement de projets expérimentaux.

# Axe 1 / Habitat



## La mise en place de l'Opah-RU

- L'Opah-RU s'applique sur les périmètres d'ORT de Foix, Varilhes, Verniolle et Montgailhard. Elle propose :
  - De nouvelles aides : prime investir en centre-bourg, prime pour les projets expérimentaux, prime acquisition/réhabilitation en centre-bourg, prime de soutien aux copropriétés dégradées ou à restructurer, animation renforcée (urbaniste et architecte).
  - Un volet renforcé sur le cœur de Foix : mise en place du loyer intermédiaire, financement Action Logement.

Les cellules habitat dédiées à l'origine aux projets publics d'habitat sociaux sont élargies aux projets de propriétaires bailleurs privés (PB).

# Axe 1/ Habitat



## **Le financement des projets d'habitat public : les aides du plan de relance de l'État**

- Mobilisation des fonds d'État complémentaires sur les projets portés par l'OPH09 et Un toit pour tous dans le cadre du projet de renouvellement urbain :

Notification d'une DSIL 2020 exceptionnelle de 86.000 € sur le projet de «l'ancienne imprimerie – place Freycinet ».

Mobilisation du fonds de recyclage des friches de l'État lors des deux sessions de l'appel à projets 2021, l'OPH et Un toit pour tous sont lauréats :

- 500.000 € obtenus sur le projet de l'îlot du Rival.
- 521.000 € obtenus sur le projet du 39, 41, 43 Cours Gabriel Fauré.



# Axe 1 / Habitat



## **Création de logements locatifs sociaux au 14, 16, 18, 20 rue du Rival**

Portage : OPH09. Coût estimé de l'opération : 2.129.270 € TTC. Lauréat du fonds friches en juin 2021. Financement : RHI (en cours), État, Région, Département, L'agglo, ville. Prêts CDC. Minoration foncière de l'EPF.

### Calendrier :

- Démolition par EPF Occitanie de février 2022 à juin 2022.
- PC reconstruction déposé en décembre 2021.
- Reconstruction par l'OPH09 à partir de septembre 2022 pour 20 mois.
- Livraison 1<sup>er</sup> semestre 2024.



# Axe 1/ Habitat



## Création de 4 logements locatifs sociaux à l'ancienne imprimerie/place Freycinet

Portage : OPH09. DSIL exceptionnelle 86.000 € sur la démolition.

Financement : État, Région, Département, L'agglo, ville. Le financement d'Action Logement est à évaluer.

### Calendrier :

- Immeuble propriété de la ville de Foix : acte de vente en cours à l'OPH09.
- Permis modificatif obtenu le 5 août 2021(OPH09).
- Relevé géomètre et étude géotechnique réalisés.
- Consultation entreprises : 1<sup>er</sup> trimestre 2022.
- Début travaux : septembre 2022.
- Livraison : 2<sup>ème</sup> semestre 2023.



# Axe 1 / Habitat



## **Projet de création d'un commerce en rez-de-chaussée et de 9 logements en accession à la propriété au 39, 41 et 43 cours Gabriel Fauré**

Portage : Un toit pour tous. Financement obtenu du fonds de recyclage des friches de l'État. 39 et 41 acquis par l'EPF. Démarche d'acquisition du 43 en cours.

Coût estimé de l'opération : 2.745.000 € TTC. Plan de financement à finaliser. Dépôt dossier RHI en décembre 2021.

Contexte : un arrêté d'insalubrité irrémédiable concerne les 39 et 41. Les études structurelles concluent à un état de forte dégradation des 3 immeubles et à la nécessité d'une déconstruction. L'ABF préconise un maintien des façades.

Résultats attendus : création d'un local commercial en rez-de-chaussée et de 6 T3 et 3 T4 traversants avec balcons.

Calendrier : la mise en œuvre respectera le calendrier imposé par le fonds friche.



# Axe 1 / Habitat



## **Étude pour l'accèsion sociale à la propriété**

Portage : ville de Foix ; étude confiée à Foncéo.Citéliance. Financement Caisse des dépôts et consignations.

Objectif : définir des préconisations quant aux conditions à mettre en œuvre pour réaliser des opérations d'accèsion sociale à la propriété définies dans l'ANRU.

Résultats attendus : déterminer les spécificités du marché immobilier local en s'appuyant sur le PLH et l'étude pré-opérationnelle Opah-RU, définir les cibles attendues pour ces nouveaux produits, vérifier que la typologie d'habitat proposée est adaptée au contexte local et aux attentes des ménages, estimer la capacité contributive des ménages et déterminer un prix cible adapté, définir la stratégie de l'opérateur, définir un montage financier et opérationnel type, faire de la prospective, établir un calendrier d'avancement.

Calendrier : novembre 2021 à mai 2022.

# Axe 1/ Habitat



## Étude de programmation : résidence autonomie

Portage : L'agglo Foix-Varilhes.

Contexte : les besoins exprimés en matière de logements pour personnes âgées autonomes et le déficit constaté au sud du territoire sont à l'origine du projet.

Objectif : définir les besoins du projet en vue de la rédaction d'un programme détaillé (besoins, usages, fonctionnement, conception, réalisation).

### Résultats attendus :

- Créer 34 logements conventionnés et 1 logement pour 3 étudiants.
- Faire de la résidence autonomie la porte d'entrée pour les personnes âgées.
- Créer des liens et des partenariats avec les acteurs du cœur de ville.

Le foncier rue Roger a été cédé par la ville de Foix à L'agglo. L'EPF a acquis la maison Lestrade et son jardin. Ils seront ensuite cédés à L'agglo.

Calendrier : concours d'architecte en cours avec choix du maître d'oeuvre le 15/12/21 en conseil communautaire.



# Axe 2/ Développement économique



Récapitulatif des dispositifs

**Management de Centre ville et de Territoire (ville de Foix) 2014/2015**

## Dynamisation de la fonction commerciale

- ↳ Diagnostic partagé
- ↳ Stratégie co-construite
- ↳ Partenariat / gouvernance
- ↳ Plan d'actions

**Politique de la ville 2015**

Cadre de vie –  
aménagement urbain

Développement  
économique et  
emploi

Cohésion sociale

Élaboration du volet « Développement économique » de la politique de la ville à travers la vision du management de centre-ville

Etude CCI  
(CDC)

**Communauté de communes Pays de Foix 2016:**

- Création du poste de Manager (FNADT)
- Décision communautaire

**Communauté d'agglomération 2017**

Un nouveau territoire

**Action Cœur de Ville 2018 (CDC, ARAC, EPFO, FNADT)**

**FISAC fin 2016**

- Une Gouvernance
- Le FISAC, un outil opérationnel pour la mise en œuvre de la stratégie

# Axe 2/ Développement économique



Méthodes de travail du manager de centre-ville et de territoire

## Les pré requis

- Une réelle volonté politique
- Une stratégie définie
- Une vision transversale et globale

## Mise en place de l'observatoire

- Enquête auprès des activités existantes et des propriétaires de locaux vacants.

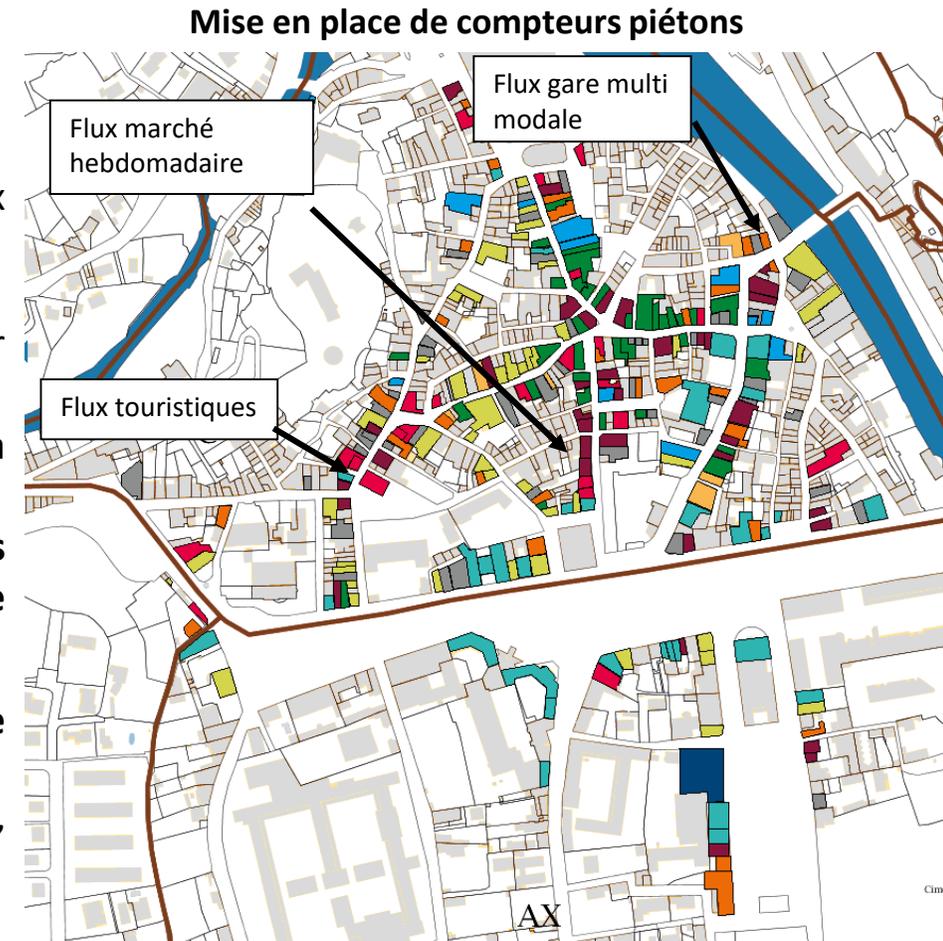
## Objectifs

- Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande en agissant directement sur le foncier.
- Avoir des indicateurs de flux (nombre de clients jour) comme outil d'aide à la décision pour les porteurs de projet et les financeurs.

**Amélioration des capacités d'intervention communale par le biais des outils d'urbanisme (périmètre de sauvegarde, linéaire commercial,...) et avec le soutien de l'EPFO, de la FOCCAL.**

**Amélioration des capacités d'intervention communale et intercommunale par le biais des financements et des outils ACV et ORT :**

- Aide de la CDC pour les compteurs piétons, étude cinéma, étude Denamiel, hôtel du tourisme, etc.
- Règlementation du passage en CDAC dans le cadre de l'ORT.



# Axe 2/ Développement économique



## Indicateurs

### Vacance commerciale

<b>avr-16</b>	locaux vacants	64
	Activités existantes	201
	<b>% vacance commerciale</b>	<b>24,2</b>

<b>déc.-17</b>	Locaux vacants	41
	Activités existantes	232
	<b>% vacance commerciale</b>	<b>15,0</b>

<b>déc-18</b>	Locaux vacants	28
	Activités existantes	236
	<b>% vacance commerciale</b>	<b>10,6</b>

<b>nov-19</b>	Locaux vacants	19
	Activités existantes	249
	<b>% vacance commerciale</b>	<b>7,63</b>

<b>févr-21</b>	Locaux vacants	15
	Activités existantes	242
	<b>% vacance commerciale</b>	<b>6,20</b>

<b>juin-21</b>	Locaux vacants	13
	Activités existantes	248
	<b>% vacance commerciale</b>	<b>5,24%</b>

<b>janv-22</b>	Locaux vacants	11
	Activités existantes	253
	<b>% vacance commerciale</b>	<b>4,35%</b>

### Remembrement et d'accompagnement

Indicateurs de résultat	avr-16	déc-17	déc-18	déc-19	juin-21	Total
Actions de remembrement						
- Nombre de remembrement	0	2	2	3	1	8
- Quantité de m <sup>2</sup> remembrés	0	221	160	284	120	785
Nombre d'entreprises accompagnées	0	103	80	141	193	517



# Axe 2/ Développement économique



Les aides FISAC

## Aides aux entreprises

**57 dossiers de demande d'aide d'entreprises  
dont 56 validés**

- 42 à Foix QPV
- 7 à Foix hors QPV
- 7 en milieu rural

Effet de levier de 4,06 euros

Montant des travaux	<b>1 536 942</b>
Accessibilité	359 710
Modernisation	1 263 241
<b>Subvention FISAC</b>	<b>189 477</b>
Accessibilité	58 316
Modernisation	131 161
<b>Subvention CAPFV</b>	<b>90 711</b>
Accessibilité	49 462
Modernisation	41 249
<b>Subvention Région Occitanie</b>	<b>98 210</b>
Accessibilité	9 181
Modernisation	89 029

# Axe 2/ Développement économique



## **Création d'un cinéma multiplex 3 salles de 430 sièges labellisé « Art et essai »**

Portage : L'agglo Foix-Varilhes.

Contexte : le cinéma du centre-ville compte actuellement une salle de 141 places et réalise entre 20 et 30.000 entrées annuelles. Le seuil de rentabilité d'un cinéma est fixé à 30.000 entrées annuelles. L'étude économique et financière réalisée en 2018 (financée à 50% par la Caisse des Dépôts et Consignations) a démontré la faisabilité et la viabilité d'un cinéma multiplex de 3 salles et 430 sièges : 80 à 84.000 entrées annuelles estimées. La SPL ARAC, à laquelle L'agglo a adhéré, accompagne L'agglo dans l'étude programmatique, technique, financière et juridique du projet.

Objectifs : maintenir l'activité cinématographique en centre-ville, bénéficier des flux pour dynamiser les activités économiques du centre-ville, favoriser l'installation de nouvelles activités, requalifier les espaces publics, diversifier la programmation cinématographique pour renforcer l'offre culturelle.

Calendrier : étude 2022.



# Axe 2/ Développement économique



## Étude de programmation urbaine : « îlot Denamiel »

Portage : Caisse des dépôt et consignations pour le compte de la ville de Foix.

Propriété de l'EPF depuis 2019.

Contexte : la parcelle (AX70) comporte actuellement un garage d'une surface au sol d'environ 372 m<sup>2</sup>. Le bâtiment existant est très dégradé. Une étude permettra de définir le taux de pollution des sols.

Objectif : requalifier cette friche en local commercial au rez-de-chaussée et logements et/ou services aux étages supérieurs.

Contraintes : mitoyenneté à respecter avec des vues principales et secondaires nécessitant un retrait.

Perspective : étudier la prise en compte de la parcelle attenante (AX69).

Résultat attendu : deux scenarii.



# Axe 2/ Développement économique



## Étude de programmation urbaine : « Hôtel du tourisme »

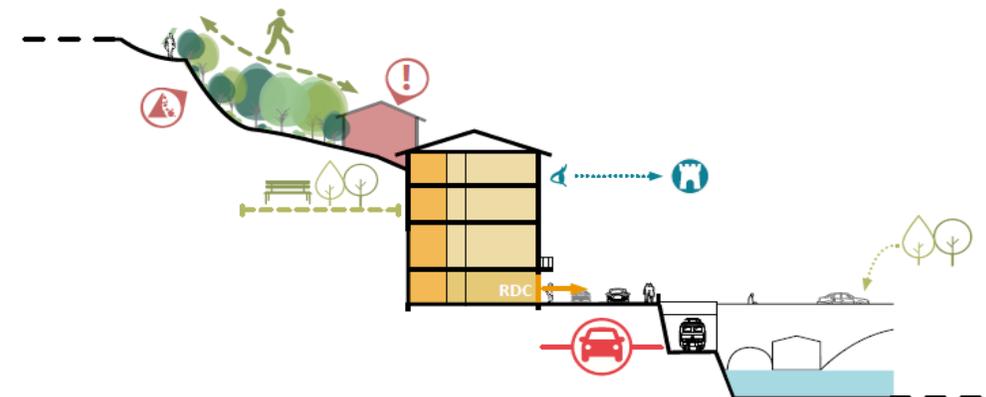
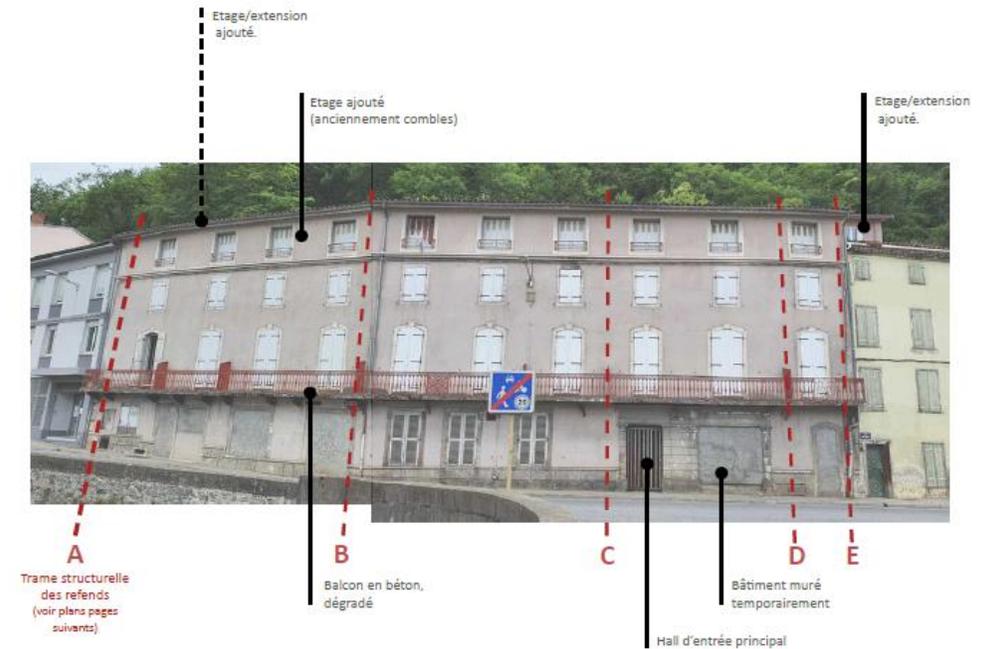
Portage : Caisse des dépôts et consignations pour le compte de la ville de Foix. Etude confiée à Sinopia.

Propriété de la ville de Foix.

Contexte : immeuble du XIXème siècle, autrefois hôtel puis transformé en habitat locatif et fermé et muré.

Objectif : définir des destinations possibles et une enveloppe estimative des travaux de requalification.

Calendrier : mai 2021 à janvier 2022.



# Axe 2/ Développement économique



**Étude de faisabilité technique et financière pour la définition d'un projet économique, social et culturel à la chapelle Saint-Jacques**

Portage et propriété : ville de Foix.

Financement État sur l'étude et l'acquisition.

Contexte : l'emplacement attractif de la chapelle en fait un lieu emblématique à valoriser à proximité immédiate du centre historique. Ce projet fera l'objet d'un projet municipal de transformation concerté.

Objectifs : identifier les conditions techniques et financières de sa réhabilitation, définir un projet de réhabilitation en cohérence avec les enjeux urbains et architecturaux, ainsi qu'un programme technique et financier.

Calendrier : novembre 2021 à avril 2022.



# Axe 3/ Mobilités



## La politique des mobilités de L'agglomération Foix-Varilhes

### ➤ Les objectifs poursuivis :

- Offrir des solutions de mobilité adaptées pour tous les publics et adaptées.
- Développer une mobilité en phase avec les enjeux environnementaux.
- Renforcer l'accessibilité à la vallée de l'Ariège et ses pôles de centralité afin de soutenir l'attractivité du territoire.

### ➤ Les leviers d'actions :

- Organiser et développer les transports en commun.
- Développer une offre transport à la demande adaptée aux besoins.
- Organiser les transports pédagogiques et scolaires.
- Développer l'intermodalité et créer le pôle d'échanges multimodal à Varilhes.
- Encourager les modes actifs et soutenir la réalisation de pistes cyclables.

# Axe 3/ Mobilités

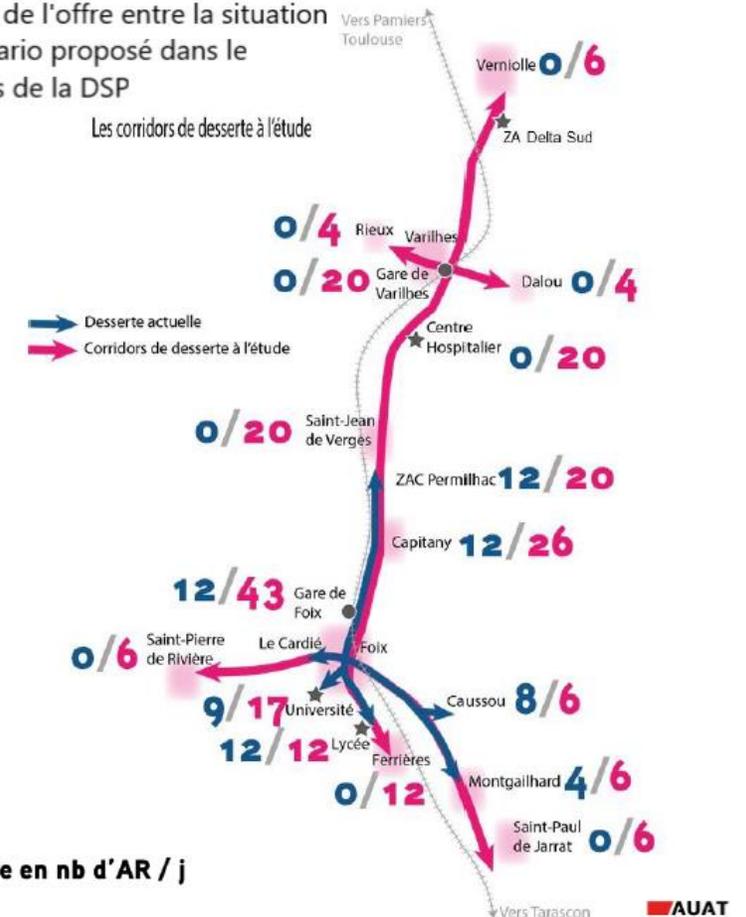


## Zoom sur le réseau de transport collectif de L'agglo Foix-Varilhes

- Mise en place du nouveau réseau de transport de L'agglo en septembre 2022.
- Plusieurs principes : augmentation des fréquences, mise en place de cadencements pour simplifier l'offre, prolongement des lignes pour desservir de nouveaux pôles générateurs d'emplois et de déplacements, mise en place d'un système de correspondance pour favoriser un effet réseau, mise en place d'une offre de parking-relais.
- A Foix, desserte gratuite toutes les 15-20 minutes entre le parking-relais de la gare et le parvis du centre-ville = limiter l'usage de la voiture individuelle et répondre en partie aux problématiques de stationnement. Prévission dans le cahier des charges du nombre de passages à la gare : 43 par jour.
- Le cœur de ville sera relié notamment aux centres de formation (Purple Campus, CFA, Université) et au CHIVA.

## Comparaison en semaine

Projet d'évolution de l'offre entre la situation actuelle et le scénario proposé dans le cahier des charges de la DSP



# Axe 3/ Mobilités

Dans le cadre du programme, la commune a réalisé une étude stationnement et mobilité en 2020/2021.

## Constats

Déficit de places de stationnement : 80 places en période estivale et les jours de marché. Dans les années à venir, 140 places en raison de la suppression de places lors des aménagements urbains et besoins nouveaux à satisfaire (renouvellement urbain et attractivité économique et commerciale).

## Préconisations

- Création d'un parking en superstructure à la Vigne (environ 170 places) – parking périphérique de proximité accessible à pied depuis le centre-ancien. Accès par contournement en 2022.
- Renforcement de l'offre de transports collectifs entre le parking de la gare et le centre (navette interurbaine septembre 2022).
- Extension de la zone payante et nouvelle tarification.



# Axe 3/ Mobilités



## **Champ de Mars – extension du parking**

- Création de places de stationnement sur le Champ de Mars : en lien avec le réaménagement du parvis de L'agglo, déplacement de la voie de circulation par la suppression d'espaces de stationnement anarchiques et création de 22 places sur la voie actuelle de circulation. Le quai des bus se trouve prolongé.

## **Mise en œuvre du plan vélo de la ville de Foix**

- En cohérence avec le plan vélo réalisé par le syndicat de SCoT, la ville réalise la jonction de la voie verte entre le Pont de l'Echo et le centre-ville.
- En lien avec le développement de la voie verte et des équipements du pôle multimodal, des abris vélos couverts avec consigne compléteront l'offre.

## **Installation d'abribus par la ville de Foix**

- Afin d'améliorer l'accès et accroître l'usage de la navette intercommunale, la ville prévoit l'installation de 10 abribus aux points d'arrêt les plus fréquentés.

# Axe 4/ Espaces publics et patrimoine



## **Requalification de la traversée du centre-historique / cours Irénée Cros**

Portage : ville de Foix. Les financements ont été sollicités dans le cadre du contrat d'agglo.

Contexte : la liaison concerne l'ancienne RN20, voie à grande circulation et l'entrée de ville par le pont Vieux, qui mérite d'être valorisée. Le projet (global de traversée) a été élaboré en concertation avec le conseil citoyen, les riverains, les commerçants, les habitants.

Objectifs : la liaison doit faciliter l'accès au pôle d'échanges multimodal depuis le cœur de ville, et relier la voie verte Foix – Vernajoul – Saint-Girons. L'entrée de ville sera requalifiée.

Calendrier : consultation marché public décembre 2021.

Début des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2022.



# Axe 4/ Espaces publics et patrimoine



## Requalification de la traversée du centre-historique / rue Delcassé

Portage : ville de Foix. Les financements ont été sollicités dans le cadre du contrat d'agglo.

Contexte : la rue Delcassé est une rue commerçante qui a besoin d'être requalifiée pour valoriser les commerces et améliorer la circulation des différents usagers, notamment des piétons.

Objectifs : améliorer l'attractivité des commerces, l'accès au pôle d'échanges multimodal et au cœur de ville et valoriser les espaces urbains.

Calendrier : consultation marché public décembre 2021.

Début des travaux : 2<sup>nd</sup> semestre 2022.



# Axe 5/ Équipements et services publics



## **Construction du pôle jeunesse collaboratif**

Portage : L'agglo Foix-Varilhes. Coût : 2.400.000 € TTC.

Financement Europe, État, Région et Département à hauteur de 76%.

Contexte : le local qui accueille le PAAJIP n'était plus adapté au développement de ses activités.

Objectifs : offrir un lieu dédié aux jeunes et à leur famille, une porte d'entrée pour les services : orientation, emploi, informations, culture, sport, consultation psychologique, problème d'addiction, numérique, mobilités.

Bâtiment labellisé NoWatt par la Région Occitanie, exemplaire en matière environnementale et énergétique.

Mise en œuvre du 1% artistique.

Calendrier : ouverture en janvier 2022.



# Autour du Cœur de Ville



## Réponses à des appels à projets

- Paris 2024 : la ville de Foix s'est portée candidate et est lauréate pour accueillir les délégations canoéistes-kayakistes se préparant pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et être labellisée « Terre de Jeux 2024 ».
- Design actif : en lien avec « Terre de Jeux 2024 » et le programme ACV, la commune sera accompagnée pour mettre en place des projets de design actif pour promouvoir et valoriser la pratique sportive.
- Ville à vélo du Tour de France : dans le cadre de la campagne « l'avenir à vélo », la commune a déposé son intention à candidature auprès du Tour de France pour obtenir le label Ville à Vélo Tour de France. Date limite de réception des dossiers : 15/02/2022.
- Jardins partagés : la ville de Foix est lauréate de l'appel à projets national paru en 2021 et a créé un jardin partagé à destination des habitants du cœur de ville sur les bords de l'Ariège.
- Relocalisation des services du ministère de l'Intérieur : la ville de Foix a déposé le 22/10/2021 sa candidature pour accueillir des services centraux délocalisés hors Ile-de-France et hors métropoles.
- Conseil en énergie partagé (CEP) : L'agglo est lauréate de l'appel à projets de l'Ademe pour financer le recrutement d'un conseiller en énergie partagé qui accompagnera la ville de Foix dans la réduction et l'optimisation des dépenses énergétiques de ses bâtiments.

# Autour du Cœur de Ville



## La démocratie participative

### Participation du conseil citoyen aux instances suivantes :

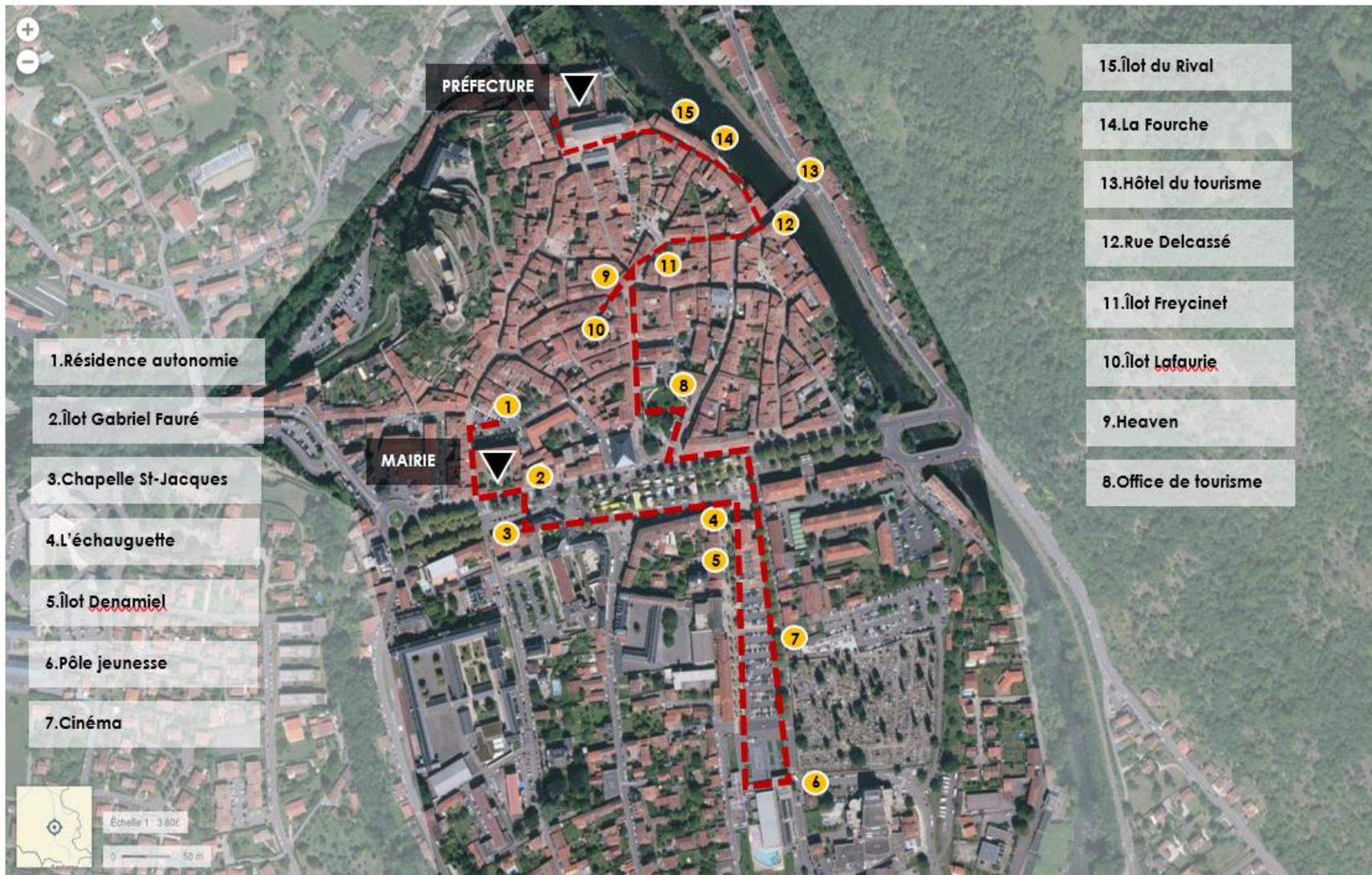
- Au conseil de développement de L'agglo.
- Aux instances de pilotage ACV / ANRU / Politique de la ville.
- Aux travaux du CLSPD, du PEDT.
- Réunion mensuelle du conseil citoyen + travail en ateliers.

### Projets du conseil citoyen de Foix :

- Participation à la création d'un jardin aromatique Place du Cdt Robert.
- Organisation des « cafés citoyens » à la Maison du projet le vendredi matin jour de marché et d'ateliers : stationnement, santé, fleurissement.
- Manifestations : participation à l'organisation des Concerts sur place en août 2021, La Grande Lessive (report pour 2022 en raison de la crise sanitaire).
- 2022 : visite à Auch sur invitation du conseil citoyen. Travail sur la mémoire du quartier « Foix dans le miroir du temps »



# Tour de Ville



solidarités  
aménités tourisme  
mobilités  
douce  
partenariat  
renover usagers suivi local  
concertation accompagner  
ville maison  
cœur services foncier numérique  
îlot Plan cohérence futur rues  
évaluation voies action croissance  
citoyens adapter  
transition  
énergies